

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 AVRIL 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme ARTIGAU, Mme VOELTZEL, IDOÏPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY.

<u>Pouvoirs</u> :	Madeleine COIG	à	Joseph LEES
	Pierre CASAUX-BIC	à	Aimé SOUMET
	Alain TEULADE	à	Martine MIRANDE
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Fabienne MENE-SAFRANE	à	Henriette BONNET
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maité POTIN
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Danielle PARIS	suppléante de	Michel BARRERE-MAZOUAT
	Albert GOUT	suppléant de	Suzanne SAGE
	Yves CALIARO	suppléant de	Jean LABORDE

Excusés : Jean CASABONNE, Hervé LUCBEREILH, Gérard ROSENTHAL, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N°140430-15-FIN

BUDGET ANNEXE DU BÂTIMENT RELAIS FÉDÉRAL MOGUL

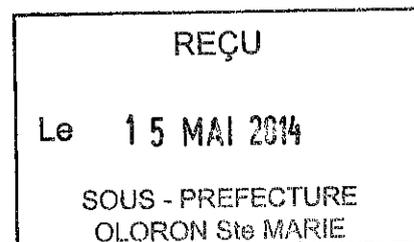
Mme BESSONNEAU précise qu'au titre de ses actions de soutien à l'économie locale, la CCPO avait pris la décision de financer la création d'une extension de l'entreprise Fédéral Mogul.

Le bâtiment étant terminé, la CCPO continue à rembourser l'emprunt, l'entreprise compensant cette participation par le versement d'un loyer conventionnel.

Les comptes du budget annexe de Fédéral Mogul s'établissent en équilibre en recettes et en dépenses soit :

- Pour la section de fonctionnement : 26 478,24 €
- Pour la section d'investissement : 21 824.39 €.

Le rapporteur entendu,



Ouï cet exposé,

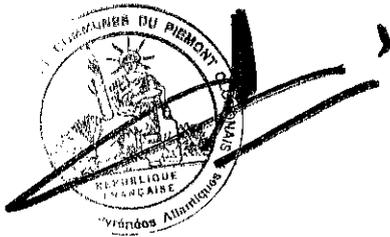
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget Fédéral Mogul tel que présenté dans le document ci-annexé.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 avril 2014

Suivent les signatures

Affiché le 15.05.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 15 MAI 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE